

Le rôle de l'Union européenne dans la lutte contre la déforestation importée

Déclaration du Groupe CGT

La crise sanitaire planétaire dite du covid19, est bien le fruit du dogme du profit à court terme contre la nature et la planète.

La compétition aveugle impacte les écosystèmes, la biodiversité et met en péril la santé, les vies humaines l'économie mondiale.

La déforestation massive fait partie de ce triste constat. Aujourd'hui, des gouvernements de pays ont clairement tourné le dos à l'urgence climatique et écologique, cédant aux exigences des 80 000 multinationales qui ont la mainmise sur la structuration de l'économie mondiale.

En Europe, depuis la crise financière de 2008, les tenants des traités n'ont eu pour réponse que l'austérité pour les peuples et l'appui sans condition de la banque centrale européenne à la finance.

En adoptant des mesures régressives contre les garanties collectives des travailleurs sans discernement sur les conséquences sociales et environnementales, l'Union européenne a créé le divorce avec ses citoyens.

Devant le risque de voir le projet européen s'effondrer, l'urgence est à une Europe des solidarités et de la coopération entre les peuples et les territoires.

Ces dernières décennies, l'Europe a aussi alimenté la destruction et la dégradation de vastes régions forestières de la planète.

Selon Greenpeace, l'UE importe 33 millions de tonnes de soja chaque année provenant à 37 % du Brésil et 7 millions de tonnes d'huile de palme d'Asie du Sud Est..

La responsabilité de l'Europe est de s'assurer que les produits transformés et les matières premières qu'elle importe ne contribuent pas à la déforestation. Elle doit de ce point de vue se conformer aux mesures de l'ONU, en intégrant la protection des écosystèmes et de la biodiversité dans la planification nationale, dans les mécanismes de développement, dans les stratégies de réduction de la pauvreté et dans la comptabilité.

Cette lutte contre la déforestation importée est une urgence pour la planète et c'est le sens du travail de cet avis qui propose des solutions intéressantes pour produire du changement avec notamment :

L'adoption d'un plan de lutte de l'UE contre la déforestation.

L'augmentation du budget de l'UE dédié à la lutte contre la déforestation.

La volonté d'adoption d'une directive européenne sur le devoir de vigilance des sociétés mères et entreprises donneuses d'ordres, sur le modèle de la loi française de 2017.

Une réforme rapide de l'OMC afin de rendre opposables les critères de développement durable inclus dans les accords commerciaux internationaux conclus par l'UE.

Les préconisations visant à conditionner les subventions européennes à la lutte contre la déforestation et pour la préservation de la biodiversité.

Les propositions pour mettre fin aux agrocarburants de 1^{ère} génération et à l'arrêt des subventions de la PAC aux surfaces servant à les produire.

Il faut aller plus loin et promouvoir, face au dumping fiscal intracommunautaire, une politique fiscale européenne qui prenne en compte les dimensions sociales et environnementales.

La CGT a voté l'avis.